



**MINISTÈRE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET NOUVELLE ÉCONOMIE
DU CLIMAT**

**SECRETARIAT GENERAL A L'ENVIRONNEMENT,
DEVELOPPEMENT DURABLE ET NOUVELLE
ECONOMIE DU CLIMAT**

**ATELIER DE VALIDATION TECHNIQUE DU DOCUMENT DE
LA POLITIQUE FORESTIERE NATIONALE DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

Kinshasa, du 02 au 04 avril 2026

Communiqué final

Avril 2026

Il s'est tenu à Kinshasa capital de la République Démocratique du Congo, du 02 au 04 avril 2026, sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Chef de l'Etat, l'atelier de validation technique du document de la politique forestière nationale, dans la salle de conférence de Béatrice Hôtel avec l'appui technique et financier de CAFI/FONAREDD à travers le Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons mise en œuvre par PNUD ainsi que le Programme de Gestion Durable des Forêts mis en œuvre par l'AFD.

L'atelier avait pour objectif global de : Consolider et susciter la participation des parties prenantes, en vue de leur contribution et appropriation active dans la finalisation de la politique forestière de la RD Congo.

De manière spécifique, cet atelier visait à :

- 1) Informer et sensibiliser officiellement les parties prenantes (niveaux national et provincial) que vous représentez ici, sur la clôture du processus de l'élaboration du document de la politique forestière nationale ;
- 2) susciter l'intérêt des partenaires techniques et financiers en vue d'un accompagnement sur la mobilisation des moyens financiers dans la phase de sa mise en œuvre (production/impression, traduction en langues nationales et la vulgarisation de la PFN, élaboration du plan forestier national etc.) ;
- 3) Susciter une collaboration intersectorielle, susceptible de prendre en compte, de manière prospective, des effets des autres secteurs sur le développement du secteur forestier et ce notamment, dans le cadre des modalités pour l'arbitrage dans l'affectation des zones à utilisations concurrentielles et l'identification des priorités nationales en matière de développement;
- 4) Valider techniquement le document de la politique forestière nationale de la République Démocratique du Congo avant sa soumission à l'appréciation du Conseil Consultatif National des Forêts (CCNF) et du Conseil des Ministres.

L'atelier a réuni les représentants de la Présidence de la République, de l'Assemblée Nationale, du Senat, de la Primature, des Ministères sectoriels ayant un impact réel sur la forêt, des établissements publics, des Universités, des Organisations de la Société civile

environnementales, des opérateurs du Secteur Privé, des communautés locales et Peuples autochtones pygmées, des Agences des Nations Unies, des Partenaires techniques et financiers, des ONG internationales, des délégués venus de 26 provinces dont les Ministres Provinciaux en charge des forêts, des Coordinateurs Provinciaux de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat, et les représentants de la société civile provinciale.

Au total, plus de trois cents participants ont pris part conformément à la liste de présence en annexe.

Quant au déroulement de l'atelier de validation, deux phases ont fait l'objet des assises.

Il s'agit premièrement de la phase protocolaire relative à la cérémonie d'ouverture marquée par trois temps forts, à savoir

- Mot de bienvenue de Madame la SG qui a insisté sur l'accompagnement des partenaires techniques et financiers
- pour la mise en œuvre effective de cette politique forestière à travers notamment l'élaboration du plan forestier national ;
- Différents mots de circonstance des partenaires techniques et financiers (GIBEC, CAFI/FONAREDD, PNUD et AFD), tous ont reconnu la nécessité de pays à disposer de la politique forestière pour une gestion durable des ressources forestières ;
-
- Dans son mot d'ouverture, Son Excellence Madame la Ministre de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat a remercié Son Excellence Monsieur le Président de la République, Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui a fait de la question forestière son cheval de bataille lors de différentes occasions où il a eu à s'exprimer à la face du monde. Ensuite, au Gouvernement de la République dirigé par Son Excellence Madame Judith SUMINUA TULUKA qui a accepté de patronner cette rencontre qui contribue, sans nul doute, à l'amélioration de la gouvernance forestière dans notre pays. poursuivant son propos, Excellence Madame la Ministre a remercié toutes les parties prenantes et a rappelé le contexte dans lequel se tient cet atelier, contexte marqué par la montée des conflits d'agression dans la partie orientale du pays, l'exploitation illégale, l'absence des alternatives innovantes pour booster ce secteur. Elle a souligné l'importance de cet atelier qui va permettre au pays de disposer sa PFN tel que voulu par Son Excellence Monsieur le Président de la République.

- pour clore son propos, Excellence Madame la Ministre a attiré l'attention des partenaires techniques et financiers sur le fait que cet atelier n'est pas une fin en soi, il prépare le terrain pour un travail intense de vulgarisation et de mise en œuvre de cette politique forestière, gage de la réussite des réformes institutionnelles en cours dans ce secteur.

En deuxième lieu, , il s'en est suivi la phase du déroulement des travaux proprement dits. Et une série des présentations ont été faites d'abord par le Modérateur Monsieur le Directeur-Chef de Service de la DIAF, Maurice MATANDA sur les termes de référence, l'objectif global et l'agenda de l'atelier., Ensuite par le Directeur Général des forêts Monsieur Frédéric DJENGO sur l'approche méthodologique et le contexte de l'élaboration de la PFN, l'Expert de la DGFor, Monsieur Faustin TOKATE, s'est appesanti sur le contenu de la PFN, tandis que l'Expert de la DEP, Monsieur Claudel KINYAMA , s'est en dernier lieu focalisé sur la méthode des travaux en commissions.

A la suite de ces différentes présentations, quelques échanges des questions et réponses ont permis de clarifier certaines préoccupations soulevées par les participants.

Après cet exercice, on a procédé à la mise en place de trois commissions de travail conformément aux trois grandes parties du document de la PFN, à savoir ;

- Première commission sur la situation actuelle du secteur forestier ;
- Deuxième commission sur le cadre et orientation stratégique de gestion du secteur forestier et qui a été ensuite scindée en deux sous-commissions ;
- Troisième commission sur le mécanisme de la mise en œuvre et de suivi évaluation.

Dans les travaux en commissions, il était question de proposer des amendements et recommandations en vue de l'amélioration du document de la PFN.

La méthodologie de travail a mis en exergue l'approche participative, inclusive et holistique permettant à chaque participant d'apprécier la pertinence des amendements et recommandations formulés dans la tolérance et en toute indépendance d'esprit.

Deux jours de travaux en commissions ont permis à tous les participants de faire une analyse approfondie et une meilleure appropriation du document de politique forestière nationale.

Au troisième jour, une plénière de tous les participants a permis à chaque commission de présenter les résultats de leur travail.

A l'issue de la session en plénière, les résultats ci-après ont été formulées :

a) Observations générales :

- Améliorer la formulation de certains paragraphes du document
- Adopter un langage d'engagement plutôt que descriptif notamment : (L'État *s'engage à...* » « *Le Gouvernement garantit que...* », « *Il est institué que...* », « *La PFN impose / prescrit / établit...* »
- Harmoniser la communauté locale et peuples autochtones pygmées dans le document de la PFN

b) Recommandations majeures :

1. Ajouter l'orientation stratégique relative à la Réglementation de l'exploitation et du commerce de la biodiversité (Ecosystèmes forestiers) dans l'Axe stratégique 5 : Conservation, valorisation de la biodiversité²
2. Reconnaître également dans la PFN la nécessité de protéger les bassins versants, les zones humides, les mangroves, les galeries forestières et les têtes de sources qui jouent un rôle essentiel dans la régulation hydrique, la prévention des inondations, la réduction de l'érosion, l'alimentation des barrages hydroélectriques, l'approvisionnement en eau potable et la résilience des systèmes agricoles ».
3. Ajouter la stratégie nationale d'approvisionnement durable en Biomasse-Energie et Cuisson-Propre.
4. l'opérationnaliser les institutions publiques spécialisées existantes, la création en cas de besoin avéré et le renforcement de l'application des lois forestières
5. intégrer l'aspect sécurisation des espaces forestiers par la matérialisation des limites des concessions forestières et autres types des forêts dans l'axe 3 relatif à l'**Affectation du domaine forestier sauvegardes sociales et environnementales ;**

6. ajouter l'Orientation stratégique 3 relative au renforcement de système traditionnel de gestion et de gouvernance de la conservation communautaire dans l'axe 6
7. Mettre en place un cadre juridique de la certification, la traçabilité et la monétisation des ressources forestières au niveau national et au niveau local via la technologie de l'outil innovant « bon de travail » (BT).

Conclusion et décision de validation :

Aux termes des échanges, les participants ont validé à mains levées, le document de politique forestière nationale sous réserve d'intégration des amendements.

Fait à Kinshasa, le 04 avril 2026.

Les participants

Rapporteur Général

Ir. Faustin TOKATE KAMENGE



Direction Générale des forêts